

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MARDI 21 NOVEMBRE

17H30 À ESEC

ASSEMBLÉE CONVOQUÉE EN SESSION ORDINAIRE

SOUS LA PRÉSIDENTE DE JEAN-OLIVIER GEOFFROY

57 Conseillers communautaires en exercice :

- 49 élus présents
- 54 votants

46 conseillers communautaires présents : Mmes CHEMINET, COLAS, COQUILLEAU, DE RUFFRAY, DECELLE, DELAGRANGE, LESUEUR, MEMIN, MOUSSERION, NOIRAUT, VERGNAUD, TEXEDRE, MM. AUDOUX, AUGRIS, BEGUIER, BELLIN, BOCK, BOUHIER, CARDIN, COOPMAN, DAVID, GAUTHIER, GENTILS, GEOFFRET, GEOFFROY, GIRARDEAU, JALADEAU, METAYER, NEEL, PAIN, PEIGNE, PENINON, PENY, PHELIPPON, PIN, PORCHET, PROVOST, RENGEARD, RIGNAULT, ROCHER, RODIER, SAUVAITRE, SOUBIROUS, TERRANOVA, THEVENET, VERGEAU.

3 Conseillers communautaires absents suppléés : Mme BERTHOME Marie-Annick suppléée par Mr MORISSET René, Mr GALLAIS Raymond suppléée par Mr FONTENEAU Alain, Mr SENECHÉAU André suppléée par Mr LATU Roland.

5 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoir : Mr BOSSEBOEUF Gilles donne pouvoir à Mr PIN Olivier, Mme GIRAUD Martine donne pouvoir à Mr RODIER Hervé, Mr LECAMP Pascal donne pouvoir à Mr GEOFFROY Jean-Olivier, Mme MOUSSERION Martine donne pouvoir à Mme CHEMINET Marie-Claude, Mr SAUMUR Jean donne pouvoir à Mr THEVENET Roland.

3 Conseillers communautaires absents : Mmes COUTURIER, LEGRAND, TOULAT-PAILLAT.

Secrétaire de Séance : Mr Vincent BEGUIER

<i>Nombre de délégués communautaires en fonction</i>	57
<i>Participants</i>	49
<i>Pouvoirs</i>	5
<i>Votants</i>	54

I. Présentation de SOLIHA Vienne

Rappels :

- L'association PACT H&D Vienne Habitat a changé de nom au 1^{er} janvier 2016 et s'appelle désormais SOLIHA Vienne. Elle intègre la fédération nationale SOLIHA, aujourd'hui acteur majeur de la politique de rénovation de l'habitat.
- La communauté de communes du Civraisien en Poitou est partenaire avec SOLIHA dans le cadre de l'opération « Point Habitat Pays » et « Habiter Mieux »
- SOLIHA Vienne est opérateur pour le dispositif « Habiter Mieux » financé par l'ANAH, le Conseil Départemental et les communautés de communes.

SOLIHA Vienne héberge aussi 2 services d'intérêt public qui vont être présentés aujourd'hui : l'espace Info Énergie au service de tous les administrés et le Conseil en Énergie Partagé au service des collectivités.

Présentation par monsieur Billy les 2 services à l'assemblée :

L'Espace Info Énergie financée par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine pour conseiller gratuitement, de façon neutre et indépendante tous les habitants du territoire sur les aspects techniques de leurs travaux d'économie d'énergie et les aides financières mobilisables.

Le conseil en Énergie Partag2 qui constitue un appui technique indépendant pour les collectivités dans leurs projets de maîtrise des charges : modernisation et adaptation de l'éclairage public, rénovation et/ou construction des bâtiments communaux, aides financières mobilisables.

Les documents d'informations seront envoyés dans les communes par SOLIHA.

II. Présentation du DOO du SCOT

A. La programmation des ZA du Civraisien en Poitou.

Document ci-joint présenté par Michel Bourdier Directeur du SCOT.

Monsieur Bégurier ajoute que la commission économique va se réunir pour plancher sur le sujet des Niveaux 1/2/3 des zones d'activités afin de faire des propositions au conseil communautaire et de permettre au SCOT d'élaborer le DOO.

Aude Monfront est chargée d'élaborer un diagnostic détaillé des surfaces existantes viabilisées et celles qui sont en réserves afin de fournir un appui technique pour la commission économique.

Les propositions ne seront pas présentées au niveau de la parcelle, mais plutôt sur des surfaces globales par zones.

Il est ajouté que dans un contexte de demande immédiate d'une grande surface disponible pour un projet économique d'envergure, on pourrait modifier le SCOT avant les 5 ans de sa révision.

III. Syndicat Énergie Vienne

A. Désignation de 2 membres de l'EPCI pour la commission consultative paritaire du Syndicat Énergie Vienne

Suite aux nouveaux statuts du Syndicat Énergie Vienne en juillet dernier, il s'agit de recomposer la Commission Consultative Paritaire du Syndicat conformément à l'article L2224-37-1 du CHCT qui prévoit la désignation de deux représentants par chacun des 7 EPCI de la Vienne membres du Syndicat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *DE Désigner en tant que représentants du Civraisien en Poitou pour la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Énergie Vienne :*
 - *Madame COLAS Josette*
 - *Monsieur RIGNAULT André*

☛ **Vote Unanimité**

IV. Petite enfance, enfance, jeunesse, et relations internationales

A. Contrat Enfance Jeunesse 2017/2020 avec la CAF

Le contrat « enfance jeunesse » (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement entre la collectivité, la CAF et la MSA, qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus, signé pour 4 ans.

Les objectifs sont les suivants :

- Mettre en œuvre d'un projet éducatif et social
- Proposer des services et/ou des activités ouverts à tous et qui répondent aux besoins du public, s'appuyer sur un personnel qualifié et un encadrement adapté et répondre aux normes de sécurité et d'hygiène
- Faire participer le public à la vie de la structure
- Mettre en place une tarification modulée en fonction des ressources des familles
- Respecter les principes d'égalité et de laïcité

Historique des CEJ :

Le CEJ du Gencéen est arrivé à échéance en 2016

Le CEJ de la Région de Couhé arrive à échéance en 2018

Le CEJ des Pays Civraisien et Charlois arrive à échéance fin 2017.

Harmonisation des CEJ :

Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse du Civraisien en Poitou est proposé pour la durée : 2017/2020

Cependant :

- Pour l'année 2017 il n'y a que les actions du Gencéen qui sont prises en compte.
- En 2018, la Région de Couhé et le Civraisien/Charlois intègrent le Contrat Enfance Jeunesse Civraisien en Poitou pour 3 ans 2018/2020.

Concernant les actions de l'association Mille Bulles inscrites dans le CEJ :

- 2017 : pas de développement des actions
- 2018 : projet de mise en conformité du Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) dans le cadre de la réglementation de la CAF.

Une convention de partenariat est établie entre la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et l'association Mille Bulles dans le cadre des objectifs validés au titre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF et la MSA pour la durée 2017-2020.

Le plan de financement est le suivant :

	Prévisionnel 2017				CEJ CAF
	Dépenses directes	contributions volontaires		demande subvention Cdc	
		Communes	Cdc		
LAEP	36 772	20 842	3 928	12 200	2 777,14
RAM	30 829	18 762		16 194	1 121,01
Ludothèque	19 266	14 030		16 000	4 924,10
ALSH	186 643	4 310	5 420	60 181	29 557,60
Coordination	30 493			24 433	7 066,34
TOTAL	304 003	57 944	9 348	129 008	45446,19

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- D'AUTORISER LE PRÉSIDENT À SIGNER LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAF ET LA MSA
- D'AUTORISER LE PRÉSIDENT À SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MILLE BULLES ;
- DE CHARGER LE PRÉSIDENT DE SIGNER TOUTES LES PIÈCES UTILES

☛ **Vote Unanimité**

B. Validation des tarifs 2018

Le Président explique à l'assemblée que la commission « petite enfance/enfance/jeunesse » s'est réunie plusieurs fois pour mener sa réflexion sur l'harmonisation des tarifs pour les ALSH des secteurs de Civray et Couhé qui sont en régie directe.

Voici les propositions suivantes pour l'année 2018

ALSH - SECTEUR JEUNES						
MERCREDIS avec repas			VACANCES			
	CAF / MSA		Civray		Couhé	
			journée	semaine	journée	semaine
< 400	5,00	< 400	5,5	25	6	29
401 - 700	6,50	401 - 700	6,50	30	7,5	36
701 - 999	8,00	701 - 999	8	36	9,5	46
1000 - 1200	8,50	1000 - 1200	10	45	11,5	55
1201 - 1400	9,50	1201 - 1400	11	50	13	62,5
> 1400	10,50	> 1400	13	59	14	67
Hors Cdc	non	Hors Cdc	non			
Transport		Transport	1€ /trajet et forfait 7€/semaine			
secteur jeunes	adhésion 15€/an	secteur jeunes	adhésion 15€/an			

Des propositions complémentaires :

- ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant inscrit de la même famille aux mêmes dates
- Adhésion annuelle pour le secteur jeune pour l'année scolaire 2017/2018
- Principe de régler le séjour avant le départ
- Des activités spécifiques comme Puy du Fou, O'Gliss etc...pourront être proposées dans le cadre des séjours. L'accès à ces activités fera l'objet d'une facturation en sus du prix du séjour concerné.

QF	SEJOURS						Nuité (projet spécifique)
	séjours traditionnels		séjours multi-activités		séjours à l'étranger		
	journée	5 jours	journée	5 jours	journée	5 jours	
< 400	17	85	23,00	115,00	40,00	200,00	5,00
401 - 700	19	95	26,00	130,00	43,00	215,00	
701 - 999	21	105	29,00	145,00	46,00	230,00	
1000 - 1200	24	120	32,00	160,00	49,00	245,00	
1201 - 1400	26	130	35,00	175,00	54,00	270,00	
> 1400	30	150	40,00	200,00	59,00	295,00	

Il est proposé :

- De valider les tarifs 2018 des ALSH du Civraisien en Poitou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- De valider les tarifs 2018 des ALSH du Civraisien en Poitou
- De charger le Président à signer toutes les pièces utiles;

☛ **Vote Unanimité**

V. Affaires diverses

Présentation des décisions prises par le Président :

Décision N° 26 : DEMANDE DE SUBVENTION SERVICE RIVIERE - Programme de Bon état écologique / ANNEE 1

Décision N° 27 : RECONDUCTION CONTRAT DE PRET A USAGE – GAEC DE BELLEVUE

Décision N° 28 : MARCHE AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE - ATTRIBUTION DES LOTS

Décision N° 29 : MARCHE AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE - ENTREPRISES RETENUES

Décision N° 30 : MARCHE FOURNITURE ELECTRICITE 2018 - ENTREPRISES RETENUES

Décision N° 31 : GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHE DE SERVICES EPTB 2018 - SIGNATURE CONVENTION

VI. Questions diverses.

Une intervention de la part du collectif de soutien est demandée auprès du conseil communautaire. Après avoir demandé avis à l'assemblée, le Président autorise le Collectif de soutien à s'exprimer.